



www.tegral.fr

SABLES ET GRAVIERS - TRANSPORTS - RECYCLAGE
FABRICATION D'ENROBÉS - DE GNT - DE GRAVE CIMENT

SAS au capital de 1 337 930 €

Route de Bantzenheim - BP 10063

68392 BALDERSHEIM CEDEX

Tél 03 89 56 52 88

Fax 03 89 56 46 58

Banque Populaire FR 76 14707508287021483337806

BNP Paribas Mulhouse

IBAN 30004 00440 00020613041 76

CIC Colmar IBAN 30087 33080 00020036601 24

RCS Mulhouse 73 B 55

SIRET 786 503 847 00018 - APE 0812Z

N° TVA FR 36 786 503 847



BÉTONS - MORTIERS - CHAPES - ENDUITS - EN SILOS - EN BIG BAGS - EN SACS

AR00376 – v4 du 01/02/2019

TEGRAL MORTIER 144S M10 D2 CEMIII 52.5L PMES

Silo	-	Big bag	-	Sac 35kg	AR00376
------	---	---------	---	----------	---------

Description du produit

TEGRAL MORTIER 144S est un mortier performant fourni sous forme de mortier sec, prêt à gâcher avec de l'eau, avec des constituants dosés et mélangés industriellement afin d'être conformes à la norme NF EN 998-2 et au DTU 20-1.

Il est soumis au système 2+ du marquage CE.

Voir déclaration de performances **N° dop : AR00376**.

Utilisation

TEGRAL MORTIER 144S est un mortier à base de ciment spécial type CEM III destiné aux travaux de maçonnerie et de voirie exposés aux projections d'eaux chargées en chlorures et résistants aux gels/dégels.

Données techniques

TEGRAL MORTIER 144S est un mortier de classe **M10** confectionné avec un liant hydraulique gris conforme aux normes NF EN 197-1, NF P 15-317 et NF P 15-319.

Ce ciment de type CEM III 52.5 PMES L CE NF est dosé à raison de 350 kg/m³.

TEGRAL MORTIER 144S de granularité **0/4 mm** est confectionné avec des granulats silico-calcaires séchés, calibrés et conformes aux normes NF P 18-545 et NF EN 13139 granulats pour mortiers.

Rendement

1 tonne de mortier sec donne environ 625 litres de mortier frais.

1 big bag ou 1 palette de 1 200 kg de mortier sec donne environ 750 litres de mortier frais.

1 600 kg de mortier sec donne environ 1m³ de mortier frais.

Mise en œuvre

TEGRAL MORTIER 144S peut être gâché, soit manuellement, soit dans une bétonnière ou par un malaxeur continu équipant les silos TEGRAL.

Pour garantir les classes d'exposition, il est obligatoire de respecter le dosage en eau inscrit sur les sacs. Tout surdosage d'eau entraîne une diminution des caractéristiques de résistance du béton.

Conditionnement

En silo avec malaxeur.

En sac papier de 35 kg à raison de 35 sacs par palette.

En big bag de 1 200 kg sur palette (big bag à usage unique).

Conditions d'utilisation

La température d'utilisation du mortier frais doit être comprise entre 5°C et 35°C au moment de la mise en œuvre.

L'eau pour la fabrication du béton doit être potable ou conforme à la norme NF EN 1008.

Stockage

En silo, le mortier est totalement protégé contre les influences atmosphériques.

En sac, stocké dans son emballage d'origine, dans un endroit sec à l'abri de l'humidité sur palette, le mortier est à utiliser au plus tard 12 mois après la date de fabrication (voir date sur le sac) et 6 mois en big bag.

	
TEGRAL SAS Route de Bantzenheim BP 10063 (F) - 68390 BALDERSHEIM TEL +33 3 89 56 52 88 FAX +33 3 89 56 46 58 http://www.tegral.fr 1350-CPR-0005-(14) USINE : TEGRAL - BALDERSHEIM	
EN 998-2	
Mortier de montage performantiel d'usage courant (G) destiné à être utilisé dans des constructions extérieures soumises à des exigences structurelles.	
Résistance en compression (N/mm ²)	Catégorie M10
Adhérence : Résistance initiale au cisaillement (N/mm ²) (valeur tabulée annexe C de l'EN 998-2 :2010)	0.15N/mm²
Teneur en chlorures (Mortier destiné à être utilisé dans de la maçonnerie armée)	<0.1% Cl
Réaction au feu	Classe A1
Absorption d'eau [kg / (m ² ·min ^{0.5})]	<0.10
Perméabilité à la vapeur d'eau μ (Valeur tabulée tableau A12 de EN 1745:2012)	15/35
Conductivité thermique/masse volumique (Valeur tabulée tableau A12 de EN 1745:2012)	0.82 W/(m·K) pour P=50% 0.89 W/(m·K) pour P=90%
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Résistant
Substances dangereuses	PND*
PND* = Performances Non Déterminées	



DANGER  	Mélange contenant du ciment gris Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
	Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage. P102 Tenir hors de la portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P261 Eviter de respirer les poussières : porter un masque de protection. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux /du visage. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : P352 Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Evacuer le contenu et l'emballage dans un centre de traitement.
TEGRAL S.A.S Route de Bantzenheim F-68390 BALDERSHEIM Tél 03 89 56 52 88	Pauvre en chromate selon réglementation 2003/53/EG